

Créer ou reprendre une affaire

Le Crédit Mutuel vous accompagne

Pass Transmission

Vous envisagez de céder votre entreprise

La réussite de votre projet passe par une **préparation minutieuse**, avec l'aide de spécialistes.

Le Crédit Mutuel vous accompagne et vous propose :

- le **Bilan Pass Transmission**, une étude personnalisée de votre entreprise et de votre situation personnelle,
- les **Rendez-vous d'information Pass Transmission**.

Vous souhaitez reprendre une entreprise

Vous devez d'abord **trouver l'affaire qui vous convient le mieux**. Pour cela, le Crédit Mutuel met à votre disposition la **bourse Pass Transmission**. Il bâtit ensuite avec vous le **plan de financement adapté** à votre situation.

Que vous soyez **cédant** ou **repreneur**, le Crédit Mutuel met à votre service l'expertise de ses conseillers.

Renseignez-vous dans votre agence Crédit Mutuel.



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.com